

Important : Le présent guide Form Support ne contient aucun conseil juridique. N'hésitez pas à consulter un avocat pour obtenir de l'aide dans la présentation d'une demande ou la réponse à une demande.

Nota

On appelle « demandeur » toute personne qui demande à faire modifier une ordonnance alimentaire (y compris une entente écrite enregistrée). Cette désignation s'applique toujours, peu importe que le demandeur soit la personne qui reçoit la pension alimentaire (le créancier) ou celle qui la paie (le débiteur). Si vous demandez au tribunal de modifier votre ordonnance, vous êtes le demandeur.

Plusieurs raisons peuvent vous faire souhaiter la modification de votre ordonnance alimentaire, notamment :

- des changements survenus dans votre situation;
- des changements survenus dans les besoins de vos enfants; ou
- des changements survenus dans la situation de l'intimé.

La loi peut varier selon les provinces, les territoires ou les pays. Vous devez vous assurer que votre demande comprend les renseignements requis par le tribunal pour rendre sa décision sur la modification de l'ordonnance alimentaire ou de l'entente vous concernant. Le formulaire K vous offre un moyen d'organiser la présentation de ces renseignements.

Remarque : Assurez-vous que toutes les dates que vous indiquez dans ce formulaire sont les mêmes que dans le formulaire A2 ou le formulaire A.4.

Conseils

- Les formulaires que vous déposerez dans le cadre de votre demande présenteront de manière organisée au tribunal les renseignements vous concernant. Vous devriez inclure autant de renseignements que possible pour que le tribunal puisse prendre une décision éclairée.
- Si vous présentez votre demande en vertu d'une loi sur l'ÉEROA provinciale ou territoriale, vous devez remplir le formulaire A.1 ou A.2. Si vous présentez votre demande en vertu de la *Loi sur le divorce*, vous devez remplir le formulaire A.3 ou A.4.
- Utilisez les tableaux inclus dans le guide Form Support intitulé Introduction et renseignements généraux pour connaître les autres formulaires à remplir.
- Utilisez un brouillon et une version finale lorsque vous remplissez ces formulaires. Pour que la version finale soit propre et lisible, ne la remplissez que lorsque vous êtes satisfait(e) de vos réponses.
- Joignez toutes les copies de reçus, de documents et d'autres éléments de preuve qui étayeront vos déclarations et demandes. Les documents fournis feront partie de la preuve concernant l'affaire et ne pourront pas vous être renvoyés.
- Les reçus et les documents peuvent contenir des éléments d'adresse dont vous souhaitez protéger la confidentialité. Si vous décidez de dissimuler des éléments d'adresse, assurez vous de conserver les originaux au cas où le tribunal exige que vous les lui communiquiez.
- Après avoir rempli tous vos formulaires, vous devez attester sous serment l'exactitude de toute l'information que vous avez fournie – comme si vous présentiez les éléments de preuve en personne devant le tribunal.

Pour en savoir plus sur les questions liées au droit de la famille, rendez-vous sur le site www.justice.gc.ca ou le site Web sur la justice familiale de votre province ou territoire.

Lignes directrices sur les pensions alimentaires pour enfants au Canada

Les lignes directrices sur les pensions alimentaires pour enfants sont un ensemble de règles et de tables utilisées pour déterminer la pension alimentaire pour enfants. Elles comprennent des tables très détaillées, spécifiques à chaque province et territoire, qui indiquent le montant que les parents doivent payer.

Sauf circonstances particulières, les tribunaux doivent suivre les lignes directrices sur les pensions alimentaires pour enfants applicables.

Le ministère de la Justice du Canada a publié les Lignes directrices fédérales sur les pensions alimentaires pour enfants – étape par étape, qui contiennent des renseignements généraux sur les pensions alimentaires pour enfants, y compris des conseils pour savoir quelles lignes directrices s'appliquent à votre situation. Vous pouvez consulter cette publication sur le site Web suivant : www.Canada.ca/droitdelafamille.

Remplir le formulaire

Section 1

Commencez en indiquant au tribunal quelles sont les ordonnances ou les ententes que vous aimeriez voir modifier. Inscrivez pour chacune le numéro du dossier du tribunal, la date de l'ordonnance et l'emplacement du tribunal ou la ville.

Section 2

Aux termes des dites ordonnances ou ententes, je suis la personne qui doit payer la pension alimentaire (le débiteur) ou la personne qui reçoit la pension alimentaire (le créancier)

Le tribunal doit connaître votre rôle dans la demande. Si vous êtes la personne qui doit verser la pension alimentaire, cochez la première case. Si vous recevez la pension alimentaire, ou devriez la recevoir, vous êtes le créancier : cochez la seconde case.

Section 3

Cochez ensuite l'une des deux options qui suivent. Ces options dépendent de votre situation et peuvent vous concerner tout autant, que vous soyez le créancier ou le débiteur.

- **Je demande au tribunal de modifier le montant de la pension alimentaire ou de mettre fin à mon obligation de verser une pension alimentaire à l'égard de l'enfant ou des enfants**

Cochez cette option si vous souhaitez faire modifier le montant de pension alimentaire pour enfants que vous recevez ou payez.

Vous pouvez aussi demander que cette modification de l'ordonnance entre en vigueur à compter d'une date précise. Si la date se trouve dans le passé, vous devrez justifier votre demande à la section 6.

Exemple 1

Jasmine et Tyler ont une ordonnance de pension alimentaire pour enfants. Le tribunal a utilisé les lignes directrices sur les pensions alimentaires pour enfants en vigueur pour déterminer le montant de pension alimentaire que Tyler doit payer à Jasmine. L'enfant souffre à présent de troubles d'apprentissage et de la parole, et a besoin d'un tutorat et d'une rééducation orthophonique. Jasmine aimerait que Tyler paie sa part des coûts et elle souhaite donc ajouter des dépenses spéciales ou extraordinaires au montant de pension alimentaire qu'il verse déjà. Elle doit remplir ce formulaire ainsi que le formulaire F.

Exemple 2

Louis a du mal à traverser les fins de mois et est en retard sur ses paiements de pension alimentaire. Sa nouvelle épouse et lui viennent d'avoir un enfant et son épouse ne travaille pas. Il vient juste de perdre son travail, son nouvel emploi a un salaire moins élevé et il doit faire un long trajet pour s'y rendre. Louis souhaite que le tribunal rende une nouvelle ordonnance fixant un montant de pension alimentaire moins élevé en fonction de son changement de situation. Il doit remplir ce formulaire ainsi que le formulaire G.

Exemple 3

Tom a versé une pension alimentaire pour sa fille pendant des années. Il y a huit mois, il a cessé de la payer, car elle a atteint l'âge de la majorité. Le Programme d'exécution des ordonnances alimentaires a fait savoir qu'il doit continuer à payer sa pension alimentaire, car sa fille poursuit ses études. Tom n'est pas d'accord. Il croit qu'un enfant doit être indépendant une fois majeur et souhaite que le tribunal mette fin à son obligation alimentaire envers sa fille. Il doit remplir ce formulaire ainsi que le formulaire I.

Ces exemples mettent en lumière des changements de situation très différents, mais courants, pouvant s'appliquer à vous. Dans l'exemple 1, Jasmine est un créancier qui souhaite augmenter le montant de la pension alimentaire reçue. Louis, dans l'exemple 2, est un débiteur qui souhaite diminuer le montant de pension alimentaire qu'il paie. Tom, dans l'exemple 3, veut mettre fin au soutien alimentaire pour un enfant.

- **Je demande au tribunal de modifier le montant de la pension alimentaire ou de mettre fin à mon obligation de verser une pension alimentaire à l'égard du créancier**

Choisissez cette option si vous souhaitez mettre fin à la pension alimentaire que vous payez actuellement, que vous avez payé ou que vous recevez.

Vous pouvez aussi demander que cette modification de l'ordonnance entre en vigueur à compter d'une date précise. Si la date se trouve dans le passé, vous devrez justifier votre demande à la section 6.

Exemple 4

Yao doit verser une pension alimentaire à son ancienne épouse, Kim. Il paie aussi une pension alimentaire pour leurs enfants. Kim s'est remariée, et Yao a appris qu'elle avait terminé une formation qu'elle avait entreprise et travaillait afin de subvenir à ses besoins. Il ne s'oppose pas à continuer à payer la pension alimentaire pour enfants, mais souhaite mettre fin à son obligation alimentaire envers Kim. Yao doit remplir ce formulaire ainsi que le formulaire I.

Si vous êtes un demandeur qui souhaite mettre fin à une pension alimentaire, cet exemple peut ressembler à votre situation.

Nota : Si vous bénéficiez d'une aide au revenu ou d'une aide sociale d'un organisme d'aide sociale et avez conféré à cet organisme vos droits alimentaires (aussi appelés « droits à la pension alimentaire »), vous n'avez pas le droit de demander la modification de votre ordonnance, ou d'en accepter une modification, à moins que cet organisme ne fasse partie du processus. Vous pouvez en discuter avec le travailleur chargé de votre dossier de soutien familial ou d'assistance financière.

Section 4

Changement de situation du demandeur

Dans cette section, décrivez ce qui a changé dans votre vie justifiant la modification de votre ordonnance. Dans l'exemple 2, Louis utiliserait cette section. Fournissez autant de détails que possible et joignez des pages supplémentaires, au besoin. Si cette partie ne s'applique pas à votre cas, écrivez « S. O. » ou « Sans objet ».

Section 5

Changement de situation de l'enfant

Utilisez cette section si les besoins de l'enfant ont changé. Dans l'exemple 1, Jasmine utiliserait cette section pour décrire les troubles d'apprentissage et de la parole de son enfant, ainsi que ses besoins de tutorat et de rééducation orthophonique. Elle mentionnerait les coûts et se rapporterait à son formulaire F qui contiendrait davantage de détails.

Dans l'exemple 3, Tom pourrait aussi utiliser cette section. Il écrirait sa conviction que sa fille devrait être indépendante après avoir atteint l'âge de la majorité.

Donnez autant de détails que possible et joignez des pages supplémentaires, au besoin.

Section 6

Changement de situation de l'intimé

L'intimé peut être la personne à qui vous versez la pension alimentaire ou la personne qui vous en verse une. Dans l'exemple 4, Yao demande à mettre fin à la pension alimentaire qu'il verse à son ancienne épouse. Ce n'est pas en raison d'un changement dans sa vie à lui, ou dans la vie de ses enfants, mais parce qu'elle n'a plus besoin du soutien alimentaire.

Section 7

Demande du requérant/débiteur en vue de faire réduire ou annuler les arrérages ou modifier la pension alimentaire

Cochez les déclarations qui vous concernent.

Si vous versez une pension alimentaire et que vous êtes en retard dans vos paiements, vous pouvez demander la modification de votre ordonnance en remplissant cette section. Vous devez indiquer au tribunal s'il y a un montant de pension alimentaire impayé et les efforts que vous avez faits pour payer ce montant en souffrance.

Si vous avez de « vieux » arrérages (montants de pension alimentaire impayés) qui remontent à plusieurs mois, voire plusieurs années, vous devez indiquer au tribunal pourquoi vous demandez à les faire réduire ou annuler maintenant, au lieu du moment où ils ont commencé à s'accumuler. Quelle est la raison du retard?

Le tribunal voudra aussi savoir l'état de vos finances et votre situation d'emploi aux moments où vous n'avez pas payé la pension alimentaire. Pour chaque année au cours de laquelle vous n'avez pas effectué tous vos paiements, remplissez le formulaire I et joignez un exemplaire de votre déclaration de revenus pour l'année en question.

Dans l'exemple 2, Louis doit cocher la première case et inscrire le montant qu'il doit. Comme il espère aussi une modification rétroactive du montant de pension alimentaire qu'il doit payer, ce qui changerait le montant en retard, il doit aussi cocher la seconde case. S'il a fait des tentatives pour payer les arrérages, il doit en donner les détails dans la troisième section. Dans la quatrième section, il doit expliquer comment il compte s'acquitter des arrérages si le tribunal lui ordonne de les payer.

Dans l'exemple 3, Tom a cessé de payer la pension alimentaire de sa fille lorsqu'elle a eu 18 ans, il aura donc des arrérages. Comme il ne pense pas qu'il devrait avoir à payer des arrérages, il ne cochera que la première des deux cases.

Section 8

Demande du requérant/créancier en vue de faire modifier l'ordonnance alimentaire

Si vous recevez une pension alimentaire et que vous demandez à faire modifier votre ordonnance, remplissez cette section. Dans l'exemple 1, Jasmine demande une modification afin d'ajouter des dépenses spéciales ou extraordinaires. Tyler est à jour dans ses paiements, aussi elle écrira 0 \$ dans la première section. Elle cochera la seconde case, car elle espère que le tribunal ordonnera à Tyler de verser sa part des montants qu'elle a déjà payés pour le tutorat et la rééducation orthophonique de leur enfant.

Terminer de remplir le formulaire

Finissez de remplir le formulaire en signant à l'endroit indiqué. Assurez-vous de joindre tous les formulaires supplémentaires et les documents que l'on vous a demandé de remplir.